



OFFRE D'EMPLOI

Agent de Surveillance (H/F)

CDD 12 mois – Poste à pourvoir dès que possible

Structure

La Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 35), structure associative départementale, est chargée de coordonner les actions de 26 associations ainsi que l'association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets (ADAPAEF). Ayant le caractère d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, la FDAAPPMA 35 a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et mène une politique d'acquisition de zones humides. La Fédération est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres et elle emploie actuellement 8 salariés.

Dans le cadre de ses missions de protection des milieux et de surveillance du domaine piscicole, la FDAAPPMA 35 recrute un(e) agent de surveillance.

Missions principales

Sous l'autorité du Président et sous la responsabilité de sa Directrice vos tâches principales seront les suivantes :

- o Surveillance et contrôle du respect de la réglementation pêche dans le département : réaliser des contrôles auprès des pêcheurs. Rédiger des procès-verbaux en cas d'infractions constatées. Se conformer aux règles de déontologie, de tenue dans l'exercice des fonctions et rendre compte de l'activité de terrain
- o Participation à l'animation du réseau des gardes-pêche particuliers bénévoles, appui régulier sur le terrain de ces bénévoles assermentés et participation à la gestion administrative du pôle Garderie
- o Information, orientation et conseil aux pêcheurs
- o Être un interlocuteur des établissements publics en charge de la police de la pêche et suivi des relations avec les détenteurs de droit de pêche
- o Collecte de données de terrain et établissement de rapports relatifs aux atteintes des milieux aquatiques
- o Développement des relations avec les responsables des AAPPMA et les propriétaires riverains
- o Réalisation d'enquêtes auprès des pêcheurs sur leurs pratiques, leurs prises, dans le cadre des politiques fédérales d'évaluation de la gestion halieutique et d'évaluation des milieux aquatiques
- o Sensibilisation du public à l'environnement et à la protection des milieux aquatiques



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Missions secondaires

Renfort de l'équipe technique sur certaines missions de terrain qui le nécessite notamment sur les « pêches électriques ».

Compétences requises

· **Critères obligatoires :**

- o Être pêcheur
- o Permis de conduire B. Aptitudes physiques au travail de terrain
- o Comportement devant être compatible avec l'exercice de la fonction de garde (pas de mention au bulletin n°2 du casier judiciaire)
- o Connaissance et utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur), internet

· **Critères souhaités :**

- o Détenteur des attestations de suivi des modules 1 et 3 des gardes-particuliers (Arrêté du 30/08/2006)
- o Connaissance des milieux aquatiques et de la faune piscicole
- o Connaissance du domaine halieutique et de l'exercice de la pêche (réglementation, techniques, ...)
- o Permis fluvial

Profil

- o Niveau BAC + 2 ou équivalent ou expérience en Gendarmerie, police, armée...
- o Expérience : débutant accepté
- o Disponible (travail fréquent le week-end y compris dimanche, jours fériés et la nuit)
- o **Aptitude pour le travail de terrain, bonnes capacités physiques**
- o Bonne compétence en expression orale et **rédactionnelle**
- o Rigoureux, organisé et autonome
- o Aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe
- o Capacité de synthèse et de transmission des connaissances



Contrat et rémunération

- **Intitulé du poste** : Agent de surveillance
- **Niveau** II Echelon 1 de la CCN Structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique
(1 818,72 € brut mensuel + primes de vacances et de fin d'année, tickets restaurant, mutuelle)
- **Cadre d'emploi** : CDD 12 mois
- **Temps de travail** : convention de forfait 35 Heures avec annualisation. Travail deux samedis et 1 dimanche par mois, possible jours fériés
- **Prise de fonction** : le plus tôt possible
- **Moyens matériels** : véhicule, ordinateur portable pro, téléphone mobile pro, tenue (gilet tactique...)

Dépôt des candidatures

À adresser à Monsieur GRANDIERE Jérémy, Président de la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique avant le **31/01/2025** par lettre de motivation accompagnée d'un CV (par courrier ou par mail).

Objet : Candidature pour le poste d'Agent de Surveillance (H/F)

Adresse postale : Fédération d'Ille-et-Vilaine de pêche et de protection du milieu aquatique

Maison Eclusière de la Pêchetière – 35630 HEDE-BAZOUGES

Mail : federation.de.peche.35@wanadoo.fr